

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOLEANS  
SEANCE DU MARDI 15 NOVEMBRE 2022 à 20 h 00**

CONVOCATIONS DU 8 NOVEMBRE 2022

**ORDRE DU JOUR**

- Avis sur le projet du PLUiH du Grand Châteaudun
- Projet enfouissement de réseaux aériens
- Travaux rénovation église
- Aménagement cimetière
- Demandes de subventions
- Décision modificative, virement de crédits
- Régie de recettes – modification
- Convention de participation en santé et/ou en prévoyance
- Passif mis à disposition de la CCGC au titre de la compétence assainissement – régularisation
- Taxe d'aménagement
- Questions et informations diverses

L'an deux mille vingt-deux, le mardi quinze novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. **Bruno BROCHARD**, Maire de Moléans.

**Présents** : MM. Bruno **Brochard**, Jean-Luc **Grare**, Laurent **PLESSIS**, Mme Maryline **Renoncé-Seigneuret**, M. Brossinsongo **Mbrennga Teh Nzogningamby**, Mmes Corinne **GIRARD**, Sophie **Vella**, Emmanuelle **Maupou Dubois** et M. José **Leite de Carvalho**

**Absent excusé** : M. Patrice **Bruneau**

**Absent** : M. Sébastien **Serreau**

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Mme Sophie **Vella** a été nommée secrétaire de séance

.....  
M. Brochard demande au secrétaire si le compte-rendu de la séance du 5 septembre 2022 soulève des observations. Le compte-rendu est approuvé et signé séance tenante par le Maire et le secrétaire.

**ORDRE DU JOUR**

**Avis sur le projet du PLUiH du Grand Châteaudun**

Décision reportée à la séance de décembre.

**Projet enfouissement de réseaux aériens - Délibération n°22-39**

Approbation convention de financement proposée par ENERGIE Eure et Loir pour l'enfouissement des réseaux aériens rue Jean Moulin et Ste Anne en 2023.

Approbation convention avec Orange pour enfouissement réseaux de communications électroniques – **Délibération n°22-40**

Demande d'assujettissement à la TVA pour cette opération – **Délibération n°22-41**

**Travaux rénovation église**

Le maire ayant délégation du conseil municipal pour la passation et l'exécution des marchés, c'est par une décision et non une délibération que la proposition de l'architecte contactée sera acceptée.

**Aménagement du cimetière**

Le conseil municipal attend d'autres devis pour se prononcer.

**Demandes de subventions – Délibération n°22-42**

Demande au titre du FDI pour l'enfouissement des réseaux de communications électroniques

**Décision modificative n°2 – délibération n°22-43**

Intégration d'une recette non inscrite lors de l'élaboration du BP (subvention au titre du FDI) permettant l'ouverture de crédits supplémentaires en dépenses d'investissement

**Virement de crédits – Délibération n°22-44**

Attribution d'une subvention au titre de 2022 à « Colle et Ciseaux » et pour le Téléthon

**Régie de recettes – modification – Délibération n°22-45**

La régie permettra désormais d'encaisser le paiement des concessions de cimetière et de déposer les fonds 1 fois/trim.

**Convention de participation en santé et/ou en prévoyance - Délibération n°22-46**

Adhésion à la convention santé proposée par le CDG 28 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

**Passif mis à disposition de la CCGC au titre de la compétence assainissement – régularisation – Délibération n°22-47**

Le procès-verbal de mise à disposition des biens transférés dans le cadre du transfert de la compétence A.E.U., avec montant corrigé, est approuvé.

**Taxe d'aménagement**

Décision reportée à la séance de décembre.

Séance levée à 23 h 15